

**Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition intitulée: «Pour la remise à niveau des installations de basketball de l'Aubépine».**

**Rapport de M<sup>me</sup> Olga Baranova.**

La pétition P-266 a été renvoyée à la commission des pétitions par le Conseil municipal le 18 mai 2011. La commission s'est réunie le 19 septembre 2011, sous la présidence de M. Pascal Rubeli.

Les notes de séance ont été prises par M<sup>me</sup> Danaé Frangoulis, que nous remercions.

**Texte de la pétition**

*(Voir annexe.)*

**Séance du 19 septembre 2011**

*Audition des pétitionnaires, représentés par M. Simonnin, basketteur*

M. Simonnin rappelle les demandes formulées dans la pétition P-266:

- le remplacement des paniers défectueux sur le terrain de basket appartenant au cycle d'orientation de l'Aubépine (terrain de l'Etat);
- la remise à niveau des paniers: actuellement, ils sont suspendus 12 cm trop bas par rapport à la hauteur réglementaire de 3,05 m;
- création d'un point d'eau à proximité de ce terrain afin que les joueurs puissent se désaltérer sur place.

Une commissaire (MCG) regrette que la pétition ne porte pas sur l'ensemble des terrains de basket qui seraient concernés par les mêmes problèmes que celui du cycle d'orientation de l'Aubépine. M. Simonnin relève que la pétition est limitée dans sa portée par un souci de faisabilité et d'efficacité.

Un commissaire (UDC) s'inquiète du fait que la hauteur réglementaire des paniers ne soit pas adaptée aux enfants du cycle. M. Simonnin répond par la négative, en rappelant que le minibasket est pratiqué jusqu'à l'âge de 11 ans (âge des enfants au cycle: 13-15 ans) avec des minipaniers fixés sur les vrais paniers de basket. Rien n'explique donc la différence de 12 cm entre la hauteur des paniers sur le territoire du cycle de l'Aubépine et la hauteur réglementaire.

Une commissaire (MCG) s'intéresse à l'attribution des heures et des terrains de jeu dont les basketteurs disposent. M. Simonnin répond que l'organisation des joueurs est libre et donc très appréciée par les adeptes du basket.

#### *Discussion et vote*

Un commissaire (DC) juge que tous les points de cette pétition concernent l'Etat et qu'ils doivent donc être traités par celui-ci.

Néanmoins, il juge judicieux de transmettre la pétition à l'Etat afin que celui-ci puisse entamer les travaux nécessaires le plus vite possible. Il propose donc de la renvoyer au Conseil administratif afin qu'il la fasse parvenir au conseiller d'Etat en charge du département correspondant. Il formule également la recommandation suivante: «Le Conseil municipal souhaite que les demandes des pétitionnaires soient réalisées, puisqu'il considère qu'elles sont légitimes et fort judicieuses du point de vue de la vie collective.»

La pétition P-266 est renvoyée au Conseil administratif à l'unanimité des membres présents de la commission des pétitions avec la recommandation susmentionnée.

*Annexe:* texte de la pétition et ses annexes

P-266

David Simonnin  
12, rue Tronchin  
1202 Genève  
david.simonnin@gmail.com

Ville de Genève	
Secrétariat du Conseil Municipal	
6 MAI 2011	
Atteint par:	
Copies:	

Genève, le 2 mai 2011

Secrétariat du Conseil Municipal  
à l'att. de M. Adrien Genecand  
Président de la commission de l'aménagement  
rue de la Croix-rouge 4  
1204 Genève

**Concerne: Pétition pour la remise à niveau des installations de basketball de l'Aubépine**

Monsieur le président,

Par la présente je vous adresse une pétition "Pour la remise à niveau des installations de basketball de l'Aubépine", et souhaite développer ici l'exposé des motifs.

Depuis quelques années, les terrains de basket extérieurs de dits "de l'Aubépine" près du Cycle d'orientation du même nom (cf. Annexe 1) se trouvent être un haut-lieu du basketball genevois.

Lorsque les beaux jours arrivent, beaucoup de basketteurs genevois évoluant en club ou non se retrouvent dans cet endroit assez central et dont les terrains sont de bonne qualité. Malheureusement, nous avons pu constater cette année que les terrains sont victimes à la fois de leur succès mais aussi de malchance au vu de la situation décrite ci-dessous:

En effet, le site de l'Aubépine présente le rare avantage d'avoir en centre-ville deux terrains de basket côte-à-côte, ce qui permet en temps normal de jouer sur les deux terrains en même temps dès que 20 joueurs et joueuses sont présents, les matchs se jouant 5 contre 5. Ce grand nombre de joueurs et joueuses, associé à un temps de jeu conséquent provoque de l'émulation et donne de la place pour des performances sportives de bon niveau.

Or, bien que le terrain n°2, occupé pendant environ 2 ans par une installation de chantier d'un bâtiment de l'Etat de Genève, ait été remis en état environ en mars 2010, nous avons constaté en recommançant la saison outdoor ces derniers temps que ses deux paniers sont à moitié arrachés et inutilisables. Par conséquent seul un terrain est actuellement praticable ce qui conduit à une saturation les jours de congé de beau temps, comme par exemple ce 25 avril: Près de 40 personnes étaient venues pour jouer au basket, et forcément 30 étaient en permanence sur la touche (cf. Annexe 2).

Au vu de la situation décrite ci-dessus, notre pétition émet les souhaits suivants:

- Remplacer les deux paniers inutilisables du terrain n°2 et contrôler/remplacer si besoin ceux du terrain n°1.
- Dans la mesure du possible, effectuer des ajustements des paniers pour les porter à la hauteur réglementaire de 3,05m
- Etudier la possibilité d'installer un point d'eau public sur les terrains

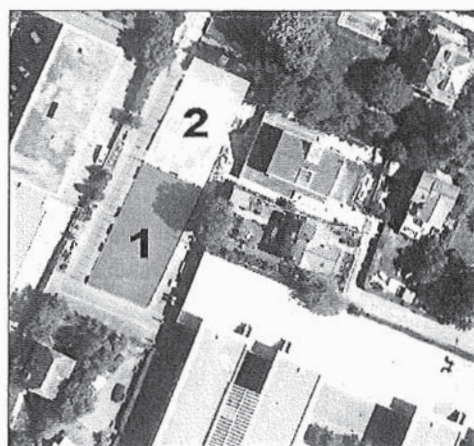
Par ailleurs, nous souhaiterions également connaître le processus de contrôle et de remplacement des paniers de basket sur le territoire de la Ville, et en particulier si une coordination existe entre les différents services publics concernés.

Dans le but d'encourager la pratique du sport chez les jeunes et globalement pour améliorer la qualité de vie de la Ville, nous espérons que votre commission pourra accueillir favorablement notre pétition. La liste des pétitionnaires se trouve annexée à la présente, et je me tiens à votre disposition pour une éventuelle audition ou une visite des terrains.

L'objet de notre pétition se situant vraisemblablement au croisement de plusieurs domaines de compétences, celle-ci a été envoyée à plusieurs commissions de la Ville et de l'Etat, dont la liste est donnée en annexe.

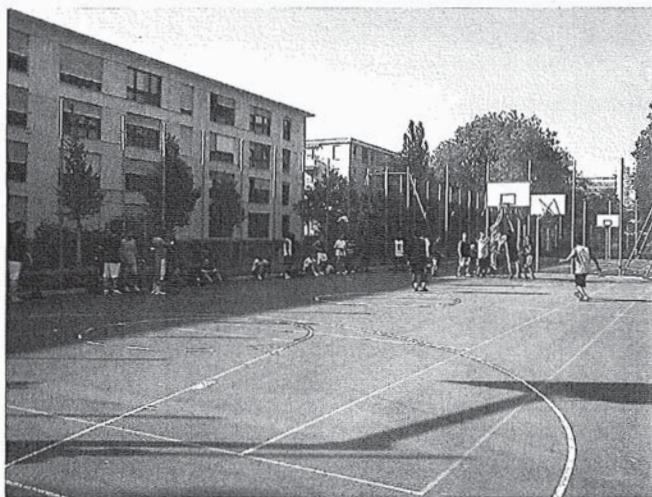
En vous remerciant par avance du bon traitement de la présente, veuillez recevoir, Monsieur le président, mes meilleures salutations.

  
Pour les pétitionnaires, David Simonnin



Annexe n°2

Photos des terrains le 25 avril 2011







Ville de Genève – Commission de l'Aménagement – à l'att. De M. Adrien Genecand, président

Ville de Genève – Commission de la jeunesse et des sports – à l'att. de M. Mathias Buschbeck, président

Etat de Genève – Commission de l'Energie et des Services industriels – à l'att. De M. Philippe Morel, président

Etat de Genève – Commission de l'Enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport, à l'att. De M. Claude Aubert, président